

Analyse & Scoring du CV

cmjbic86p00000ip56kq01tqk-1766067938872-C-7. Expert en confort thermique charfed...

- Expérience du bureau d'études (poids 10%)

Même si le critère vise le bureau d'études, le CV permet d'inférer une forte expérience de STUDI International sur des projets hospitaliers et assimilés : hôpital moderne à N'Djamena (180 lits), hôpital Blanche Gomes (220 lits), CHU de Sfax (248 lits), hôpital de référence d'Okoyo, clinique de Bizerte (160 lits), plusieurs usines pharmaceutiques (SAIPH, MEDICEF) avec exigences proches du secteur hospitalier. Le volume, la diversité géographique (Tunisie, Congo, Tchad, Mauritanie) et la durée (plus de 15 ans) attestent d'une expérience très solide et répétée en santé. L'absence de description globale de l'historique du bureau empêche d'attribuer la note maximale, mais la pertinence est très élevée.

> Score : 9.0 / 10

- Approche technique et méthodologie (poids 10%)

Le CV décrit de nombreuses missions couvrant toutes les phases classiques (ESQ, APS, APD, EP, DCE/DAO, ACT, VISA, DET, AOR, supervision de chantier, etc.), ce qui montre une bonne maîtrise des processus d'études et de suivi de travaux, y compris en environnement hospitalier et tertiaire complexe. Toutefois, il ne présente pas explicitement une méthodologie spécifique pour la mission ni une analyse des TDR (pas de description structurée de l'approche en confort thermique, gestion des flux hospitaliers, coordination inter-lots, etc.). L'évaluation se base donc sur l'expérience implicite plutôt que sur une approche formalisée, d'où une note moyenne.

> Score : 6.0 / 10

- Plan de travail (poids 5%)

Le document ne contient pas de planning détaillé, de jalons, ni d'organigramme temporel spécifique à la mission. On voit que le candidat a déjà géré des projets sur plusieurs années avec différentes phases (études, DAO, suivi, réception), ce qui prouve une familiarité avec la planification de projets complexes. Cependant, aucun plan de travail propre à la mission n'est présenté dans ce CV, ce qui limite fortement la capacité à évaluer ce critère. La note reflète cette absence de contenu spécifique, compensée partiellement par l'expérience passée.

> Score : 2.0 / 5

- Organisation de l'équipe et dispositif de gestion (poids 5%)

Le CV est centré sur un seul expert (ingénieur fluides/HVAC) et ne décrit pas l'organisation globale de l'équipe projet, ni les mécanismes de coordination (comité de pilotage, référents par lot, circuits de validation, outils de gestion de projet). On peut déduire une expérience en management de projets (poste de Directeur PMO, Responsable MEP, Directeur Ingénierie, formation PMP), ce qui montre des compétences de pilotage et de coordination. Néanmoins, l'absence d'organigramme de mission ou de description du dispositif de gestion spécifique justifie une note faible à moyenne.

> Score : 1.8 / 5

- Architecte coordinateur – Diplôme et expérience (poids 10%)

Le candidat est ingénieur en Génie Energétique, pas architecte. Le CV ne présente ni diplôme d'architecture ni expérience formelle en tant qu'architecte coordinateur. Même si le candidat a travaillé sur de nombreux projets avec des composantes architecturales importantes, ce critère vise explicitement un profil d'architecte coordinateur hospitalier d'environ 15 ans d'expérience, ce qui n'est pas couvert par ce CV. Score nul pour ce critère.

> Score : 0.0 / 10

- Programmiste – Diplôme et expérience (poids 7%)

Le candidat a un diplôme bac+5 (ingénieur en Génie Energétique) et une formation en management de projet (PMP), ce qui répond partiellement à l'exigence de niveau d'études (médecin/ingénieur/spécialiste en management de projet). Il a participé à l'élaboration de programmes fonctionnels et techniques pour le CHU de Sfax (PFT, programme détaillé, programme technique, programme des équipements) et à des missions de coordination d'études et de DAO sur plusieurs projets hospitaliers. Cependant, le rôle de « programmiste » n'est ni explicite ni central dans son profil, et l'expérience en programmation hospitalière n'est pas détaillée comme activité principale. D'où une note faible à moyenne.

> Score : 1.4 / 7

- Ingénieur génie civil – Diplôme et expérience (poids 7%)

Le candidat est ingénieur en Génie Energétique, spécialisé en énergie/environnement et fluides (HVAC, plomberie, sécurité incendie). Il ne possède pas de diplôme en génie civil ni de mention de calcul de structures. Même si ses projets impliquent des lots de génie civil, son rôle n'est pas celui d'ingénieur structures. Ce critère, qui vise un ingénieur génie civil bac+5 avec environ 10 ans d'expérience en calcul de structures, n'est donc pas satisfait par ce CV.

> Score : 0.0 / 7

- Ingénieur biomédical – Diplôme et expérience (poids 4%)

Aucune formation ni expérience spécifique en ingénierie biomédicale n'est mentionnée. Le candidat a travaillé sur des projets hospitaliers incluant des équipements médicaux, mais son rôle est centré sur les fluides, HVAC et coordination de projets, pas sur la définition des besoins biomédicaux ni l'intégration des équipements médicaux. Le critère d'ingénieur biomédical n'est donc pas couvert.

> Score : 0.0 / 4

- Ingénieur électricien – Diplôme et expérience (poids 4%)

Le CV ne mentionne ni diplôme en génie électrique ni expérience principale en conception de réseaux électriques MT/BT. Les projets décrits comportent des lots électricité, mais le rôle du candidat est clairement positionné sur les fluides/HVAC et la coordination de projet. Il ne peut donc pas être considéré comme l'ingénieur électricien clé pour la mission.

> Score : 0.0 / 4

- Ingénieur fluides et gaz médicaux / CVC – Diplôme et expérience (poids 4%)

Le candidat est parfaitement aligné avec ce critère : ingénieur en Génie Energétique (bac+5) avec option Énergie et Environnement, 18 ans d'expérience, dont la quasi-totalité en tant qu'ingénieur fluides/HVAC sur des projets complexes (hôpitaux, cliniques, CHU, aéroport international, IGH, usines pharmaceutiques, centres commerciaux, hôtels, bureaux). Il a traité les lots HVAC, ventilation, traitement d'air, sécurité incendie, salles propres, GTC, etc. Plusieurs projets hospitaliers et pharmaceutiques impliquent des exigences proches des gaz médicaux et des environnements contrôlés. La seule limite est l'absence de mention explicite de conception de réseaux de gaz médicaux, d'où une légère retenue par rapport à 100.

> Score : 3.8 / 4

- Ingénieur VRD – Diplôme et expérience (poids 4%)

Le candidat ne présente ni diplôme ni expérience principale en VRD (voirie, réseaux divers, assainissement, aménagements extérieurs). Les projets mentionnent des lots VRD, mais ce n'est pas son domaine d'intervention. Ce critère n'est donc pas satisfait par ce CV.

> Score : 0.0 / 4

- Spécialiste passation des marchés – Diplôme et expérience (poids 4%)

Le candidat a participé à plusieurs étapes de passation des marchés : élaboration de DAO/DCE, assistance à la passation des contrats travaux (ACT/APC), dépouillement des offres, établissement des marchés d'entreprises, assistance à l'administration (CHU de Sfax, hôpitaux, usines pharmaceutiques, projets tertiaires). Il a également occupé des postes de direction de projets/PMO, impliquant la gestion contractuelle. Toutefois, il n'a pas un profil spécialisé en passation des marchés (pas de formation juridique ou en procurement, pas de titre explicite de spécialiste marchés). La note reflète une bonne expérience pratique mais non spécialisée.

> Score : 1.4 / 4

- Expert environnement – Diplôme et expérience (poids 2%)

Le diplôme d'ingénieur en Génie Energétique option Énergie et Environnement donne une base académique liée à l'environnement. Cependant, le CV ne mentionne pas d'expérience spécifique en études d'impact environnemental, plans de gestion environnementale et sociale, ni en suivi environnemental de chantiers. Les projets sont principalement abordés sous l'angle technique (HVAC, fluides, sécurité incendie, coordination). La satisfaction du critère est donc très partielle.

> Score : 0.2 / 2

- Expert confort thermique et acoustique – Diplôme et expérience (poids 3%)

Le candidat est explicitement proposé comme « Expert en confort thermique ». Son diplôme en Génie Energétique et son expérience approfondie en HVAC, climatisation, ventilation, traitement d'air, salles propres, sécurité incendie, ainsi que la diversité des bâtiments (hôpitaux, cliniques, IGH, aéroport, centres commerciaux, bureaux, hôtels) démontrent une forte compétence en confort thermique dans des environnements complexes. En revanche, le volet acoustique n'est pas documenté (aucune mention d'études acoustiques, d'isolation phonique ou de confort acoustique), ce qui empêche d'atteindre la note maximale. Très bon profil pour le confort thermique, mais lacune sur l'acoustique.

> Score : 2.5 / 3

- Participation de ressortissants mauritaniens au personnel clé (poids 5%)

Le candidat est de nationalité tunisienne. Le CV ne mentionne aucun autre membre de l'équipe ni la présence de ressortissants mauritaniens parmi le personnel clé. Bien qu'il ait une expérience de travail en Mauritanie (Banque Centrale de Mauritanie, nouvel aéroport de Nouakchott), cela ne répond pas à l'exigence de participation de ressortissants mauritaniens dans l'équipe proposée. Score nul pour ce critère.

> Score : 0.0 / 5

*** Score final : 28.10 / 100**

> Le CV de Charfeddine BEN SLAMA présente un profil très solide d'ingénieur fluides/HVAC, avec 18 ans d'expérience sur des projets hospitaliers, pharmaceutiques et tertiaires complexes, en Afrique du Nord et subsaharienne. Il répond très bien aux exigences pour l'ingénierie des fluides, le confort thermique et la coordination technique, et témoigne d'une forte expérience du bureau d'études dans le secteur de la santé. En revanche, ce CV ne couvre pas les autres profils clés attendus (architecte coordinateur, génie civil, biomédical, électricien, VRD, environnement, programmiste spécialisé, expert acoustique, spécialiste marchés dédié, ressortissants mauritaniens). Il doit donc être considéré comme une excellente ressource pour le lot fluides/HVAC et confort thermique au sein d'une équipe pluridisciplinaire plus large, mais ne permet pas, à lui seul, de satisfaire l'ensemble des critères de l'équipe projet exigée par les TDR.